

Date de convocation et d'affichage : Jeudi 24 juillet 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ le VINGT-NEUF du mois de JUILLET à 18 HEURES, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur MOURIER Nicolas, Maire.

Étaient présents : Monsieur MOURIER Nicolas, Maire ;

Mesdames MARTINEAU Anita et DELAPORTE Monique, et Messieurs LEDUC Bruno, de MARNHAC Xavier, et HENRY Arnaud, adjoints et conseiller municipal délégué ;

Mesdames, GAUCHER-LOISEAU Élodie, GUÉRIN Françoise, LÉON Brigitte, HILDYARD Coraline et Messieurs LEBouc Janick, conseillers municipaux ;

Absents excusés : Monsieur PONTONNIER Pascal donne pouvoir à M. LEDUC Bruno et GUERANGER Vincent.

Absents : Mesdames FAGAULT Pauline, GAILLAT Mathilde, RENOU Marinette, SEVAULT Amélie, CHAUFOR David, RAMAUGÉ Christophe,

Membres en exercice : 19 présents : 11 votants : 12 (dont 1 pouvoir)

Secrétaire de séance : Madame DELAPORTE Monique

DÉLIBÉRATIONS

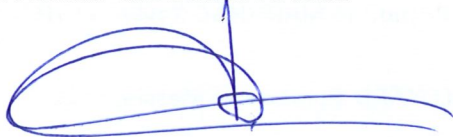
- ➔ DCM 2025-052 – Attribution du marché public de travaux : Réhabilitation du restaurant sis 10 rue du 11 Novembre
- ➔ DCM 2025-053 – Attribution du marché public de travaux : Réhabilitation d'un commerce en bâtiment blanc HACCP sis 7 place de l'Eglise
- ➔ DCM 2025-054 – Attribution du marché public de travaux : création d'une Réalisation d'un sentier pédestre et cyclo Route du Lude
- ➔ DCM 2025-055 – Acquisition par voie de préemption des parcelles AI 99, 116 et 117
- ➔ DCM 2025-056 – numérotage 15 Bis rue de la Gare – complexe polyvalent
- ➔ DCM 2025-057 – Subvention exceptionnelle à l'association ACHIIL
- ➔ DCM 2025-058 - Convention de mise à disposition d'un agent - association ACHIL
- ➔ DCM 2025-059 - Convention de mise à disposition d'un local - association ACHIL

PUBLICITE

Diffusion de la liste des délibérations :

- Panneau d'affichage et site Internet de la commune le 1 août 2025
- Publicité par publication papier disponible au secrétariat de mairie pour caractère exécutoire.

Le maire,
Monsieur MOURIER Nicolas



Le secrétaire de séance,
Monique DELAPORTE

